



LE LABEL DE  
TES PLUS BELLES  
SOIRÉES

..... ● .....

[www.labelfiesta.ch](http://www.labelfiesta.ch)





# RECOMMANDATIONS

à l'usage des autorités  
compétentes en matière  
d'autorisation de  
manifestations

Le but des documents ci-annexés est de fournir aux communes valaisannes, à la police et aux organisateurs, les renseignements nécessaires au bon déroulement des manifestations organisées sur leur territoire.

Par manifestation il faut entendre tout rassemblement de personnes dont l'accès est ouvert ou non au public, avec ou sans service de boissons et de mets, avec ou sans présentation d'attractions, pouvant dans certains cas représenter un risque particulier.

Les autorisations de manifestations, comme leur interdiction, doivent impérativement reposer sur une base légale ou sur la clause générale de police.

En cas de problèmes (bagarres, accidents, nuisances, déprédations, etc.) les autorités ne sauraient s'exonérer de leurs responsabilités :

- Si elles n'ont pas pris, fait prendre et contrôlé les mesures raisonnables nécessaires pour ramener le risque à la norme;
- Si elles ont autorisé la manifestation alors qu'elles auraient dû manifester l'interdiction;
- Ou sous prétexte qu'elles ne sont ni propriétaires, ni locataires des lieux.

Les documents I et II ci-annexés vont permettre :

- **Aux autorités communales :**
  - D'évaluer les risques liés à une manifestation
  - De gérer les risques de cette manifestation
  - D'autoriser ou d'interdire la manifestation
- **A la police :**
  - De gérer au mieux l'événement
- **Aux organisateurs :**
  - De prévoir en amont toutes les mesures organisationnelles pour que la fête soit belle du début jusqu'à la fin

Toutes les manifestations respectant les **conditions-cadres obligatoires** seront labellisées « Fiesta ». En échange, l'organisateur s'engage, dans la mesure du possible, à mettre le logo Fiesta sur ses supports de communication.

# ANNEXE I CONDITIONS-CADRES

FACULTATIF

RECOMMANDÉ

OBLIGATOIRE

manifestation

jusqu'à 500  
personnes

manifestation

500 à 1000  
personnes

manifestation

> 1000  
personnes

## Logistique et administration de la manifestation

Délai de demande d'autorisation - 6 mois à 1 an à l'avance			
Délai de demande d'autorisation - 6 mois à l'avance			
Délai de demande d'autorisation - 1 mois à l'avance			
Programme de la manifestation			
Genre de financement, budget			
Plan du site de la manifestation (délimitation, implantation de tentes, gradins, etc.)			
Heures de police			
Garantie financière			
Assurance : copie du contrat Responsabilité civile			
Rapatriement motorisé prévu			
Horaires des éventuels transports organisés signalés			
Arrangement de billet combiné (transport aller /retour + billet entrée)			
Préavis des organes de police			

## Conditions d'exploitation

Respect des prescriptions de police de la loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées *			
Respect des prescriptions de la loi sur la police du commerce (vente de produits du tabac) *			
Respect de la loi valaisanne sur la santé (fumée passive, fumeurs, publicité et sponsoring) *			
Nettoyage se référer au tableau gestion des risques, suggestions Fiesta			
Feu : contrôle par le service du feu			
Infrastructure : contrôle par le chargé de sécurité			
Concept sanitaire, le n° d'urgence 144 est connu de l'organisateur			
Sonorité intérieure (93db maximum), manifestation plein air (125db maximum), engagement écrit du respect de l'ordonnance son et laser par le prestataire son			
Prix des boissons affichés			
Proposer au moins 3 minérales moins chères que l'alcool le moins cher à quantité égale			
Mise en évidence des boissons sans alcool			
Aucune vente de bouteilles d'alcool fort			
Vaisselle et utilisation de matériel réutilisable			
Présence de subsistances (sandwichs, stand de nourriture,...)			
Zone de détente prévue dans l'enceinte de la fête			
Signalisation des points WC			
Eau potable courante froide à disposition			
Nombre de places de parc suffisant			
Accès pour handicapés prévu			

FACULTATIF

RECOMMANDÉ

OBLIGATOIRE

manifestation  
jusqu'à 500  
personnesmanifestation  
500 à 1000  
personnesmanifestation  
> 1000  
personnes

## Sécurité et prévention

Sécurité intérieure/extérieure, agents en suffisance			
Copie du contrat d'engagement d'une société de sécurité privée			
Stupéfiants : toute consommation proscrite (enceinte et abords de la fête)			
Contact avec travailleurs de rue, animateurs, institutions spécialisées			
Présence d'un coordinateur prévention/sécurité dans le comité d'organisation			
Contact avec le chargé de sécurité de la commune			
Affichage de l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs			
Affichage de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans			
Affichage de l'interdiction de consommer du cannabis			
Affichage des conseils de safer sex			
Informers le personnel sur les lois de protection de la jeunesse			
Remettre des bracelets d'identification de l'âge			
Inviter les anges de « Be My Angel Tonight »			
Autorisation de la commune			
Label Fiesta (banderole Fiesta à afficher dans l'enceinte de la manifestation)			



Le label « Fiesta » est obtenu si toutes les conditions obligatoires du tableau sont remplies.

- \* > La loi interdit la vente de vin et de bière aux moins de 16 ans et celle d'alcools et de spiritueux aux moins de 18 ans.
- > La loi exige la présence de panneaux rappelant la loi relative à la vente d'alcool
- > En Valais, il est interdit de vendre un produit du tabac aux moins de 18 ans
- > Il est interdit de fumer dans les lieux publics et la publicité est bannie du domaine public
- > A moins d'être sous la surveillance d'une personne responsable, les jeunes de moins de 12 ans n'ont pas accès aux établissements publics après 18 h et les jeunes de moins de 16 ans n'ont pas accès aux établissements publics après 22 h.
- > Les clients des établissements publics doivent respecter l'ordre et la tranquillité.
- > Le titulaire de l'autorisation d'exploiter est responsable du contrôle de l'âge d'accès.

# ANNEXE II GESTION DES RISQUES : SUGGESTIONS

Soutien pour la mise en œuvre des conditions-cadres

Nature des risques	Mesures à prévoir	Exécution par	
<b>TRANSPORTS, VÉHICULES</b>			
Perturbation des trafics routiers et piétons	Pose de signaux indicateurs, déviations	Police	■
	Fermeture éventuelle de routes	Police	■
	Régulation du trafic	Police	■
	Communiqué de presse, inforoute	Police ou organisateur	■
Capacité de parking maximale	Choix de surfaces adaptées et praticables en cas de pluie	Organisateur	■
Accès et sorties de parking	Balisage Diversification des axes d'arrivée et sortie	Organisateur, société de sécurité privée, service feu	■
Surveillance du parking	Société de sécurité privée	Organisateur, société de sécurité privée	■

## SÉCURITÉ SUR LE SITE

Engorgement aux entrées	Accès, guichets en nombre suffisant Bracelets pour participants	Organisateur Société de sécurité privée	■
	Concept évacuation	Organisateur	■
	Capacité maximale du site Limiter l'accès en cas de très forte affluence	Service de sécurité	■
	Sorties de secours libres	Service du feu	■
Soins et évacuation de blessés	Signaler les sorties de secours Voies réservées pour les services de secours	Organisateur Police	■
Incendie	Signaler les sorties de secours Voies réservées pour les services de secours	Organisateur Service feu, police	■
Respect des heures de police	Fermeture par étapes (Exemple : 0h30 fermeture des caisses, 1h00 fin du service boissons; 1h30 arrêt de la musique; 2h00 site évacué)	Organisateur Police	■
Communication entre organisateurs	Les personnes chargées des entrées sont en liaison téléphonique ou radio avec l'organisateur de la manifestation	Organisateur Société de sécurité privée	■
WC séparés femmes/hommes	1 unité/200pers.	Organisateur	■
Nuisances sonores	Le niveau sonore ne doit pas dépasser 93 décibels. Des dérogations sont possibles mais doivent être faites 10 jours au préalable. Les conditions pour ces dérogations : afficher clairement le dépassement sonore et les risques d'atteinte à l'ouïe	Organisateur	■
	Les haut-parleurs sont installés à au moins 5 m du sol ou alors, définir une zone inaccessible au public	Organisateur Agent de sécurité	■

Nature des risques	Mesures à prévoir	Exécution par	✗
	Mise à disposition de protections auditives gratuites	Organisateur	■
	Les DJ's qui proposent des musiques rapides (120 pulsations par minute ou plus) doivent réduire la cadence durant 10 minutes toutes les heures	Organisateur Agent de sécurité	■
Lasers	Les faisceaux lasers ne doivent pas produire d'effets nuisibles et ne s'engendrer aucune atteinte directe à l'œil	Organisateur Agent de sécurité	■
	La diffusion des rayons se fait au minimum à 2,5 m du sol pour les manifestations ayant lieu dans un bâtiment et à 5 m du sol pour les manifestations en plein air. Les lasers ne doivent pas être dirigés sur des objets réfléchissants et leur installation ne doit pas être accessible au public	Organisateur Agent de sécurité	■

## LOGISTIQUE

Médias	Communication des mesures préventives envisagées dans les médias	Organisateur	■
Garantie financière	L'autorité communale peut exiger un acompte pour couvrir les frais éventuels (dégradation, voirie), somme qui sera restituée si pas utilisée	Autorité communale	■
RC Manifestation	Vérifier si le vol simple est couvert, surtout si prêt de matériel onéreux	Autorité communale	■
Restriction de la publicité	L'ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels interdit la publicité pour les boissons alcoolisées qui s'adresse aux jeunes de moins de 18 ans (art. 11 3 <sup>e</sup> al.) L'ordonnance d'application de la loi sur la santé interdit la publicité pour les produits du tabac	Organisateur	■

## PRÉVENTION

Alcool	Un choix de boissons non alcoolisées moins chères que la boisson alcoolisée la moins chère est proposé	Organisateur	■
	La réglementation en matière de protection de la jeunesse est affichée	Organisateur	■
	Organiser un service de retour à domicile (bus navette – collaboration avec services de taxis, Lunabus, Nez Rouge). Affichage des horaires.	Organisateur	■
	Organiser une Happy Hour pour les boissons sans alcool	Organisateur	■
	Organiser un bar à jus de fruit	Organisateur	■
	Renoncer aux Alcopops	Organisateur	■
	Prévoir une sortie définitive lorsque la personne quitte l'enceinte de la manifestation pour éviter un ravitaillement d'alcool à l'extérieur	Organisateur	■

Nature des risques	Mesures à prévoir	Exécution par	✗
Alcool et drogues	Les conducteurs peuvent mesurer leur taux d'alcoolémie	Organisateur Entreprise de transport	■
	Promotion d'une action de type chauffeur désigné : l'entrée est offerte/les boissons non alcoolisées sont offertes aux chauffeurs désignés	Organisateur, Promotion santé Valais	■
	Afficher clairement le positionnement vis-à-vis des stupéfiants, éventuellement collaborer avec la police cantonale	Organisateur	
Ventilation	Le lieu doit être suffisamment ventilé Le manque d'air frais et la chaleur trop forte peuvent provoquer des malaises	Organisateur	■
Sanitaire et sécurité	Un service de premiers secours en possession d'un papier officiel est sur place. Le service des urgences de la région est informé de la manifestation plusieurs jours à l'avance	Organisateur	■
	Un local de repos est désigné	Organisateur	■
	Un responsable sanitaire est désigné	Organisateur	■
	Une fouille systématique à l'entrée est prévue pour empêcher qu'alcool, drogues et armes ne soient introduits Service de sécurité en tenue officielle	Service de sécurité, Organisateur	■
Protection de la jeunesse	Contrôle des âges à l'entrée du site, demander les documents officiels (les cartes d'étudiants étant trop facilement falsifiables)	Organisateur	■
	Mettre des bracelets d'identification des âges	Organisateur	■
	Former le personnel qui travaillera derrière les bars. Ces personnes sont obligatoirement majeures et elles devront s'abstenir de consommer de l'alcool !	Organisateur	■
	Donner un avertissement aux personnes qui remettraient de l'alcool à des personnes mineures ou des produits du tabac aux moins de 18 ans	Organisateur	■
Prévention de la violence	Eclairage des parkings, escaliers, sorties de secours, WC, vestiaires	Organisateur	■
Si système d'entrées payantes	Maintenir les entrées payantes à plein tarif jusqu'à fermeture pour dissuader une clientèle tardive, susceptible de perturber la fête	Organisateur	■
<b>NETTOYAGE</b>			
Organiser un système de nettoyage du site et de ramassage des ordures	Prévoir un nombre suffisant de poubelles, bennes de récupération des ordures et permettant le tri des déchets	Organisateur	■
<b>BILAN</b>			
Evaluation de la qualité de l'organisation	Les organisateurs prévoient avec les différents partenaires un debriefing pour débattre de la qualité de l'organisation	Tous les partenaires (police invitée)	■

# LISTE DES ADRESSES UTILES ET RESSOURCES POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

E-mail: [fiesta@psvalais.ch](mailto:fiesta@psvalais.ch)

Internet: [www.labelfiesta.ch](http://www.labelfiesta.ch)

CATÉGORIE	RESSOURCES	COMPÉTENCES	RÉGION CONCERNÉE	CONTACT
Informations, conseils et prévention	Centre de loisirs et culture – RLC TOTEM	Pour les 12-25 ans : conseil, coaching pour élaboration et réalisation d'un événement Dialogue et prévention dans les manifestations	Sion	027 322 60 60
	Centre de loisirs et culture – ASLEC	Pour les 12-25 ans : conseil, coaching pour élaboration et réalisation d'un événement Dialogue et prévention dans les manifestations	Sierre	027 455 40 40
	Centre de loisirs et culture – CLMC	Pour les 12-25 ans : conseil, coaching pour élaboration et réalisation d'un événement Dialogue et prévention dans les manifestations	Martigny	027 722 79 78
	Centre de loisirs et culture – SOLUNA	Pour les 12-25 ans : conseil, coaching pour élaboration et réalisation d'un événement Dialogue et prévention dans les manifestations	Monthey	024 475 77 60
	Fondation Valaisanne Action Jeunesse	Conseils et aiguillages personnalisés (aides à la réalisation, coaching, budget, etc.)	Valais romand	027 321 11 11
	Label Fiesta (Promotion santé Valais)	Prévention (alcool, drogues, système de accompagnement, etc.)	Sion	027 566 52 06
	<a href="http://www.bemyangel.ch">www.bemyangel.ch</a>	Promouvoir une action de chauffeur désigné	Valais	027 566 52 06
	Centre SIPE	Conseils et informations dans le domaine de la santé sexuelle Stands avec information, jeux, distribution de brochures et de matériel	Valais	027 327 28 47 <a href="http://www.sipe-vs.ch">www.sipe-vs.ch</a>
	Antenne sida du Valais Romand	Prévention IST-VIH/sida et promotion de la santé sexuelle	Valais romand	027 329 04 23 <a href="http://www.sida-vs.ch">www.sida-vs.ch</a>
	CIPRET Valais	Centre d'Information pour la Prévention du Tabagisme	Valais	027 329 04 15
Sécurité et organisation	Polices municipales	Droits et obligations, conseils sur les mesures de sécurité	Par commune	<a href="http://www.gov.ch">www.gov.ch</a>
	Samaritains	Conseils et mise en œuvre des postes de premiers secours	Valais romand / ASSVR	<a href="http://www.sama-valais.ch">www.sama-valais.ch</a>
	OCVS	Formulaire online pour manifestations		079 351 34 73 <a href="http://www.ocvs.ch">www.ocvs.ch</a>
	SUISA	Conseils et obligations relatifs à la diffusion de musique et aux droits d'auteurs	Suisse romande	021 614 32 32
	Service de la santé publique	Sponsoring tabac	Valais	<a href="mailto:santepublique@admin.vs.ch">santepublique@admin.vs.ch</a>
Salles ou lieux pour manifestations		Location ou prêt de salle communale	Par commune	<a href="http://www.gov.ch">www.gov.ch</a>
	Les Maisons de jeunes	Location ou prêt de salle et équipement (selon conditions)		



CATÉGORIE	RESSOURCES	COMPÉTENCES	RÉGION CONCERNÉE	CONTACT
Soutiens publics et associatifs	Service des affaires culturelles/jeunesse de la commune	Possible aide financière, don, garantie de déficit, soutien en prestations (exemple : voirie), prêts et locations d'infrastructures, etc.	Par commune	www.gov.ch
	Service de la culture de l'Etat du Valais	Possible aide financière, don, garantie de déficit pour événement culturel en Valais	Valais	027 606 45 60
	Service cantonal de la jeunesse Délégué à la jeunesse	Possible aide financière, don, garantie de déficit pour événement en lien direct avec la jeunesse en Valais (voir conditions requises)	Valais	027 606 12 25
	Loterie Romande	Possible aide financière, don pour événement sportif, social ou culturel (voir conditions requises)	Valais	027 322 49 08
	Le Pour-cent culturel de la Migros	Possible aide financière, don pour événement culturel (voir conditions requises)	Valais	027 720 44 00
	Petzi	Association faitière des salles de concert et festivals	Suisse	www.petzi.ch
Services d'urgence	Police			117
	Pompiers			118
	Ambulances			144
	Empoisonnements			145
	Service de dépannage			140
Hygiène et sanitaires	Videsa SA	Location de sanitaires extérieurs chimiques (montage, entretien, démontage)	Sion	0800 0800 05
	TOI TOI AG	Location de sanitaires mobiles		0800 864 000
	ecomanif.ch	Location et vente de gobelets (neutres et/ou personnalisés)		www.ecomanif.ch 024 424 01 11
Vaisselle réutilisable				
Aides et informations sur l'affichage	Polices municipales	Pose d'affiches dans la localité concernée – autorisation d'afficher	Par commune	www.gov.ch
	SGA (Société Générale d'Affichage)	Pose d'affiches dans la localité concernée sur emplacements destinés à la culture	Valais	058 220 70 00
Service de billetterie Conception de bracelets	Ticket Corner	Service de billetterie pour grandes manifestations	Suisse	www.ticketcorner.ch 0900 800 800
	Adri	Fabrique sur demande des bracelets d'identification	2500 Bienne	032 341 00 67

## « BE MY ANGEL TONIGHT »

pour un retour  
en sécurité



## « BE MY ANGEL TONIGHT », QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une action préventive de gestion des risques liés à la conduite sous l'influence de l'alcool.

### CONCRÈTEMENT

Ce sont des jeunes formés qui s'adressent à leurs pairs dans les soirées en leur proposant une alternative concrète pour un retour à domicile en sécurité.

### COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE ACTION ?

C'est simple et gratuit. Il vous suffit de :

- remplir le formulaire prévu pour inviter les anges à votre soirée, disponible sur internet
- nous l'adresser au moins 15 jours avant le début de votre manifestation.

Cette prestation est offerte par Promotion santé Valais aux organisateurs de manifestations et aux gérants d'établissements publics pour sécuriser leurs fêtes.

### POUR INVITER LES ANGES À VOTRE MANIFESTATION :

[www.labelfiesta.ch](http://www.labelfiesta.ch)

ou

Promotion santé Valais - Be my angel Tél. 027 566 52 06

Rue de Condémines 14 - 1950 Sion

### POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CONCEPT :

[www.bemyangel.ch](http://www.bemyangel.ch)



# RHÔNE FM ET VERTICAL RADIO PARTENAIRES FIESTA

proposent une offre  
spéciale aux  
manifestations  
labellisées



## NOMBRE DE DIFFUSIONS

## PRIX HT

### Rhône FM

20 diffusions de 20 secondes  
Maximum 6 diffusions en contrat-échange  
+ 10 diffusions gratuites Fiesta

CHF 1'880.-

30 diffusions de 20 secondes  
Maximum 9 diffusions en contrat-échange  
+ 15 diffusions gratuites Fiesta

CHF 2'820.-

### Vertical radio

20 diffusions de 20 secondes  
Maximum 6 diffusions en contrat-échange  
+ 10 diffusions gratuites Fiesta

CHF 400.-

30 diffusions de 20 secondes  
Maximum 9 diffusions en contrat-échange  
+ 15 diffusions gratuites Fiesta

CHF 600.-

Pour les diffusions gratuites (Fiesta), une mention du type « Une manifestation labellisée Fiesta, pour que la fête soit belle du début jusqu'à la fin » sera ajoutée à la fin des spots offerts.

## PRODUCTION

Enregistrement d'un sujet, pose de voix sur tapis musical  
(texte fourni par vos soins)

CHF 200.-

Supplément dès le 3<sup>e</sup> sujet pour modification du sponsor  
CHF 50.-

## POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Rhône FM Publicité SA  
Ch. St-Hubert 5  
CP 1230 - 1951 Sion

Tél. 027 327 20 20  
Fax 027 327 20 23

Vertical Radio  
c/o Rhône FM  
Ch. St-Hubert 5  
CP 1230 - 1951 Sion

Tél. 027 327 20 20  
Fax 027 327 20 23

RADIO CHABLAIS  
PARTENAIRE FIESTA

propose une offre  
spéciale aux  
manifestations  
labellisées



**RADIO  
CHABLAIS**

**NOMBRE DE DIFFUSIONS**

**PRIX HT**

20 diffusions de 20 secondes  
Maximum 15 passages en contrat-échange  
+ 10 diffusions gratuites Fiesta

CHF 1'500.00

30 diffusions de 20 secondes  
Maximum 20 diffusions en contrat-échange  
+ 15 diffusions gratuites Fiesta

CHF 2'000.-

Pour les diffusions gratuites (Fiesta), une mention du type « Une manifestation labellisée Fiesta, pour que la fête soit belle du début jusqu'à la fin » sera ajoutée à la fin des spots offerts.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONTACTER**

**RADIO CHABLAIS :**

RCR Publicité SA  
Rue des Fours 11a  
CP 112  
1870 Monthey 1

Tél. 024 47 33 150  
Fax 024 47 33 155  
pub@radiochablais.ch

## LE NOUVELLISTE PARTENAIRE FIESTA

propose une offre  
spéciale aux  
manifestations  
labellisées

# Le Nouvelliste

Le Nouvelliste, partenaire Fiesta, offre à toutes les manifestations labellisées 1/8 de page quadri (valeur CHF 1'280.-) pour toute souscription à l'un des forfaits spécialement conçus pour contribuer au succès de leur manifestation.

	Forfait N°1	Forfait N°2	Forfait N°3	Forfait N°4	Forfait N°5
1/8 de page quadri dans le Nouvelliste	•	•	•	•	•
1/4 de page quadri dans le Nouvelliste		•			•
1/2 page quadri dans le Nouvelliste			•		
1/1 page quadri dans le Nouvelliste				•	•
Crédits sortir.lenouvelliste.ch mis à disposition sur le compte organisateur	3	5	5	5	5
Affichages en rectangle mobile (300x250px)		15'000	30'000	25'000	50'000
50 % d'audience dans le journal digital (640x960px)				•	•
1/4 page quadri concours exclusif personnalisé					•
2 semaines sur un écran extérieur digital ou 1 semaine sur un écran extérieur digital recto/verso (200 diffusions/jour) *		•	•	•	•
1 conception graphique personnalisée	•	•	•	•	•
	1'150.-* Valeur 1'630.- CHF	2'950.-* Valeur 5'715.- CHF	4'050.-* Valeur 9025.- CHF	5'150.-* Valeur 15'905.- CHF	6'750.-* Valeur 22'450.- CHF

\* Prix sans TVA

\* Ecran extérieur digital optionnel

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, CONTACTER :

impactmedias  
Département marketing  
Rue de l'Industrie 13  
1950 Sion

Tél. 027 329 77 11  
marketing.sion@impactmedias.ch

LES FRUITS  
DE MARTIGNY SA  
PARTENAIRE FIESTA

---

propose une offre  
spéciale aux  
manifestations  
labellisées



Les jus Iris, Partenaires Fiesta, offrent à toutes les manifestations labellisées Fiesta :

- 1 carton offert pour 2 achetés ( soit un rabais de 30% )

Cette offre est valable sur les jus de pomme, poire ou abricot en PET. D'autres offres peuvent également être négociées auprès de l'entreprise.

---

CONDITIONS ET INFORMATIONS :

Iris  
Chemin des Frigos 19  
1908 Riddes

Tél. 027 746 16 13  
info@iris.swiss  
www.iris.swiss



CARPOSTAL  
PARTENAIRE FIESTA

---

propose une offre  
spéciale aux  
manifestations  
labellisées



**CarPostal** 

CarPostal Suisse SA offre à toutes les manifestations labellisées Fiesta qui souscrivent à une offre bus de nuit une annonce sur les écrans de l'ensemble de ses Bus de ligne circulant dans le Valais romand durant toute la semaine précédant la manifestation (valeur 3'700.-).

Une mention du type « Une manifestation labellisée Fiesta pour que la fête soit belle du début jusqu'à la fin » sera ajouté sur l'annonce.

---

**CONDITIONS ET INFORMATIONS :**

CarPostal Suisse SA  
Région Valais  
Filiale Sion  
Place de la Gare 11  
CP 314  
1951 Sion

Tél. 058 386 95 00  
valais@carpostal.ch

ECOMANIF.CH  
PARTENAIRE FIESTA

propose une offre  
spéciale aux  
manifestations  
labellisées



Ecomanif, spécialisé dans la vaisselle réutilisable, Partenaire Fiesta, offre à toutes les manifestations labellisées Fiesta :

- un rabais de 10% sur la location, le lavage et le matériel de conditionnement

Cette offre est valable sur l'ensemble des produits du catalogue Ecomanif.ch

---

**CONDITIONS ET INFORMATIONS :**

STRID SA  
Ecomanif  
Petits-Champs 2  
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 01 11  
info@ecomanif.ch  
www.ecomanif.ch







Responsable de l'édition: Groupe de pilotage fiesta  
Reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur  
Février 2021

VOUS FAITES LA FÊTE ? PRENEZ  
LE LABEL DE  
TES PI  
BELLES  
SOIRÉES



[www.labelfiesta.ch](http://www.labelfiesta.ch)  
[fiesta@psvalais.ch](mailto:fiesta@psvalais.ch)  
Tél. 027 566 52 06



Promotion santé Valais  
Gesundheitsförderung Wallis



police



FCV-VVG  
Fédération des Communautés Valaisannes  
Verband Walliser Gemeinden



Promotion santé Valais  
Gesundheitsförderung Wallis

ADDICTIONS - CIPRET  
SUCHT - CIPRET



SIPE  
[www.sipe-vs.ch](http://www.sipe-vs.ch)



Le Nouvelliste

OCVS  
Kantonale walliser  
rettungsorganisation  
organisation cantonale  
valaisanne des secours